

2nd degré

Le Café européen des langues

L'Académie vit, cette année, au rythme des temps forts permettant de célébrer l'Europe et la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 : en plus du projet mensuel « L'EUROPE DANS TOUTES SES LANGUES », des projets plus spécifiques vous sont proposés tout au long de l'année scolaire.

Le projet

Proposé en collaboration avec la **DAAC** et la **DATA** de l'académie de Nancy-Metz, ce projet s'inscrit dans le cadre de la **mobilisation nationale en faveur du livre et de la lecture**.

L'ensemble des établissements de l'académie est invité à présenter une équipe par catégorie (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel) pour participer au Café européen des langues.

Réunis en **équipes de six au plus**, les élèves de chaque établissement seront amenés à se livrer à une **série de performances** (chacune pouvant être prise en charge indistinctement par un ou plusieurs membres de l'équipe) prenant appui sur **une œuvre textuelle en langue étrangère à fort ancrage européen**, dont le choix est laissé à l'initiative de chaque équipe (conte, nouvelle, roman, bande dessinée, livre d'histoire, carnet de voyage, essai, recueil de poèmes, pièce de théâtre...)

Les **partenaires européens/transfrontaliers** de chaque établissement pourront être invités à participer, en tout ou partie, à l'événement, y compris à distance. Des subventions de l'OFAJ en échange bi- ou tri-partite pourront, à ce titre, être octroyées.

Les « figures imposées »

Elles se dérouleront **dans la langue de l'œuvre retenue dans sa version originale** et consisteront en :

- 1- La **présentation de l'œuvre** dans le but de donner envie de la lire.
- 2- La **lecture expressive** d'un extrait (au choix des élèves), éventuellement dialoguée.
- 3- L'**explicitation du choix** de cet extrait.
- 4- Un **temps d'échanges** sur l'œuvre et de **partage d'analyses**.
- 5- Un **exercice d'improvisation** à partir d'un document audiovisuel inconnu (découvert le jour de l'événement) sur le thème de l'Europe et/ou de la lecture.

L'équipe pourra désigner parmi ses membres un éventuel animateur.

Le jury, composé en partie d'élèves issus de parcours renforcés en langue, se réunira courant mai, mois de l'Europe, afin de départager les équipes de chaque catégorie.

Les temps forts

De décembre 2021 à janvier 2022 :

Identification des élèves volontaires au sein de chaque établissement et constitution des équipes.

Choix des œuvres.

Transmission de la candidature de l'établissement et de la/des catégorie(s) présentée(s), ainsi que des éventuels partenaires associés à ce.pfue-LV@ac-nancy-metz.fr au plus tard le **31 janvier 2022** via la **fiche de recensement** des projets prévue à cet effet.

De janvier à mars 2022 :

Appropriation de l'œuvre retenue par chaque équipe et étapes successives d'entraînement (modalités à l'initiative de chaque établissement).

Avril 2022 – Semaine des Langues :

Organisation, au sein de chaque établissement concerné, d'une phase de sélection (pouvant éventuellement s'échelonner sur plusieurs jours) de l'équipe appelée à le représenter lors du jury académique du mois de mai.

Mai 2022 :

Jury académique. Sélection des lauréats dans chaque catégorie.



LE COIN ressources

La lecture, grande cause nationale :

<https://www.education.gouv.fr/ete-2021-ete-2022-la-lecture-grande-cause-nationale-323642/>

